

20230116 Tribune de Lyon

<https://tribunedelyon.fr/urbanisme-immobilier/hebergement-durgence-a-lyon-ce-sujet-ne-merite-pas-laffrontement/>

[Accueil](#) / [Urbanisme et Immobilier](#) / Hébergement d'urgence à Lyon : « ce sujet ne mérite pas l'affrontement »

Hébergement d'urgence à Lyon : « ce sujet ne mérite pas l'affrontement »

[La rédaction](#) - 16 janvier 2023

Dans la foulée d'un week-end d'échanges tendus entre maire de Lyon et préfet sur leurs manquements respectifs dans l'accueil des publics en difficulté, Métropole et associations alertent sur la nécessité de maintenir un dialogue plutôt que de se refiler la patate chaude.



Un chantier dans la métropole lyonnaise en 2020. © Victoria Philippe

L'hébergement d'urgence va-t-il devenir le nouveau sujet chaud façon Guillotière, cristallisant l'incompréhension entre Lyon et l'Etat et parasitant toute avancée constructive ? Après l'interview de Grégory Doucet [dans le JDD](#) le 15 janvier dernier et la réponse sèche du préfet sur le départ [Pascal Mailhos](#), plusieurs partenaires et acteurs de terrain le redoutent en tout cas.

« En tant que directeur du Samu Social et de l'association Alynéa, je mesure la complexité du problème. Au-delà de la polémique en cours, je sais aussi que c'est difficile, mais qu'on a la chance d'avoir des collectivités qui s'engagent aux côtés de l'Etat. Les maires, la Métropole... », décrit Pascal Isoard-Thomas. *« C'est une chance et face à l'enjeu de la lutte contre le sans-abrisme, seules les synergies et le travail en commun nous permettrons de répondre aux drames que subissent les personnes concernées. Il faut donc remettre le dialogue, c'est ce que nous souhaitons tous ! »,* exhorte ainsi le Lyonnais.

« Métropole, Préfecture, Ville de Lyon : accordez vos violons ! »

Ce lundi 16 janvier au matin, le collectif migrants/Croix-Rousse s'est aussi ému de voir les reproches fuser. *« Métropole, Préfecture, Ville de Lyon : accordez vos violons ! Au lieu de*

polémiquer par voie de presse, qu'elles agissent et coopèrent. Une convention, par exemple, pourrait être établie entre les trois institutions pour les appartements de la résidence Marius-Bertrand, dont la précédente convention avec la Ville s'achève au 31 janvier. Métropole, Préfecture, Ville de Lyon doivent coopérer pour créer de nouvelles places de « station » et dans l'attente pour organiser un hébergement d'urgence digne ».

Lire aussi sur Tribune de Lyon : [Hébergement d'urgence : l'État va ouvrir trois nouveaux sites à Lyon et dans le Rhône](#)

Renaud Payre, vice-président de la Métropole à l'Habitat social, prend aussi des pincettes pour mettre l'État devant ses devoirs tout en n'oubliant pas les siens. « *Sur 2022, la Métropole a mis à l'abri 2 500 personnes. C'est colossal. Il fait rappeler que sous le précédent exécutif, à l'exception de la période sanitaire, il y avait zéro mise à l'abri. Au moment où l'on se parle, 1 300 personnes sont mises à l'abri, dont 40 % relèvent de l'Etat. Il n'est pas possible qu'une partie conséquente du travail ne repose que sur la Métropole. Notre démarche depuis l'été 2021, c'est de dire qu'il faut trouver les espaces de dialogue avec l'Etat* », décrit Renaud Payre.

Une réunion va d'ailleurs se tenir dans quelques jours et l' élu métropolitain a bon espoir que dans les prochaines semaines « *nous pourrions ouvrir des places dans le cadre de La Station pour les femmes. Il est vrai que les femmes en recours sont moins nombreuses que les hommes, et qu'il faut les sécuriser également.* » La Station, d'une capacité initiale de 52 places, permet d'accueillir des jeunes étrangers évalués majeurs et souvent en recours devant le juge, car contestant cette évaluation. La majorité est de fait un des sujets les plus délicats de l'hébergement d'urgence.

« *Nous assistons à une saturation globale du dispositif d'hébergement, malgré les efforts notables de l'État, qui a augmenté le nombre de places d'environ 30 % depuis 2019* », note Pascal Isoard-Thomas.

« Le logement est devenu inaccessible. Tout le système est bloqué »

Un sujet où le mille-feuilles des responsabilités est en effet atrocement complexe. Renaud Payre le rappelle, prenant un autre exemple : les mamans isolées avec un enfant de moins de trois ans, du ressort de la Métropole. Que faire une fois que l'enfant dépasse les trois ans ? « *Il faut une continuité de la prise en charge, que l'État participe pour assurer la continuité, sinon, on n'y arrivera pas. C'est très compliqué* », avoue le vice-président à l'Habitat social.

Plus largement, au-delà de la nécessité d'écoper l'urgence, il faut aussi imaginer les sorties pérennes vers des logements durables. Le système d'insertion par le logement repose sur un triptyque : « *la veille sociale identifie et repère les personnes en situation de fragilité, l'hébergement d'urgence les accueille et la sortie est rendue possible par la disponibilité de logements abordables et adaptés* », décrit Pascal Isoard-Thomas.

« *Or, ce dernier point ne fonctionne pas car le logement est devenu inaccessible. Aussi, c'est tout le système qui est bloqué. Pour répondre à l'obligation d'accueil, la seule solution c'est de créer du logement.* » soupire le directeur du Samu social.

11 700 places d'hébergement occupées et 12 000 personnes en attente

Pascal Isoard-Thomas replace ainsi le débat au plus près de la réalité et des chiffres :
« Aujourd'hui, on compte 11 700 places d'hébergement et de logement accompagné sur le territoire, toutes occupées. Or la file active des personnes en demande est de près de 12 000 personnes à la fin décembre... »

Selon le directeur du Samu social, *« pour répondre à l'obligation d'accueil, la seule solution c'est de créer du logement. L'hébergement d'urgence est de la compétence claire de l'État pour les adultes et ne doit pas souffrir d'hésitations. Mais créer de l'hébergement sans accès au logement revient à remplir un puits sans fond, ça sature sans cesse... Ce n'est pas soutenable sur le long terme. L'État local fait donc ce qu'il peut dans ce contexte ».*

Sujet sur lequel la Métropole travaille mais sait, là aussi, accumuler un certain retard.

David Gossart et Lilian Renard